

Supports de transfert d'argent de migrants en situation de clandestinité en Suisse

Alexis Clotaire BASSOLE*

Résumé

L'article a pour essence les données recueillies dans le cadre d'une recherche de doctorat auprès de migrants en situation de clandestinité en Suisse et résidant à Genève. Les transferts d'argent n'ayant pas été analysés dans la thèse, il sied de mettre en relief cet aspect qui témoigne de la capacité d'agir des migrants dans un contexte fortement structuré. Les données ont été récoltées au travers d'entretiens semi-directifs auprès de trente neuf migrants dont la demande d'asile a été refusée ou rejetée et qui refusent de repartir chez eux. L'analyse révèle en substance que les transferts d'argent des migrants combinent les modes d'envois formels officiellement enregistrés et les modes d'envois informels officieusement construits. Elle met en relief trois types de supports utilisés : les supports identitaires, les supports humains et les supports matériels. Au travers de ces supports, les migrants parviennent à transférer les épargnes nécessaires à leurs familles respectives ce qui révèle en substance leur capacité d'adaptation à l'hostilité du contexte, leur intelligence pour contourner les normes rigides, leur volonté de réaliser leurs projets migratoires. En somme, l'individu placé dans une situation extrême et éprouvante parvient à mobiliser les ressources matérielles et immatérielles nécessaires pour s'en sortir.

Mots-clés : migrants, clandestinité, transfert, argent, supports, projets.

Remittances supports in situation of clandestinity in Switzerland

Abstract

The article has as a source the data collected within the framework of a search for doctorate concerning migrants in situation of clandestinity in Switzerland and living in Geneva. Remittances not having been analyzed in the thesis, it is advisable to highlight this aspect which testifies to the capacity to act of the migrants in a strongly structured context. The data were collected through semi-directing talks and concerned thirty-nine migrants whose request for asylum was refused or rejected and who refuse to return home. The analysis reveals that remittances combine the modes of officially recorded formal sending and modes of semi-officially built abstract sending. It highlights three forms of supports used : identity supports, human supports and material supports. Through these supports, the migrants manage to transfer the required funds to their respective families what reveals in substance their capacity of adaptation to the hostility of the context, their intelligence to circumvent the rigid standards, their will to carry out their migratory projects. All in all, the individual placed in a situation extreme and testing manages to mobilize the material and immaterial resources necessary to leave itself there.

Keywords : Migrants, clandestinity, remittances, supports, projects.

* Département de sociologie - Université de Ouagadougou - alexis.clotaire@gmail.com

Introduction

L'histoire humaine atteste que les migrations ont été un élément constant d'une génération à une autre. Elles ont soutenu le processus de croissance économique mondiale, contribué à l'évolution des Etats et des sociétés et enrichi de nombreuses cultures et civilisations. Les migrants, personnes disposées à s'aventurer hors des confins de leur communauté et de leurs pays pour se créer de nouvelles opportunités et offrir des opportunités à leurs familles voire à leurs Etats.

De nos jours elles continuent de jouer un rôle important dans les économies nationales, régionales et mondiales. Dans de nombreux pays en développement, les fonds reçus des migrants constituent une source de revenus plus importante que l'aide publique au développement ou l'investissement étranger direct.

Cependant la mobilité des migrants est fortement structurée et crée de nouveaux statuts. Les Etats de par leur souveraineté nationale produisent et gèrent les rapports d'inclusion et d'exclusion des habitants d'un territoire à l'ensemble social qu'ils contrôlent. Chaque Etat définit, selon des critères historiquement variables, la qualité de national et celle d'étranger d'une part, et distingue au sein de la population définie comme étrangère les catégories admissibles à séjourner sur son territoire et celles qui ne doivent pas être admises.

Les migrants en provenance de l'Afrique de l'Ouest sans preuve formelle de persécutions ont fort peu de possibilités d'obtenir une autorisation de séjour en Europe et sont pratiquement démunis face au droit des étrangers. Ceux qui ont choisi la Suisse pour bénéficier du droit d'asile ou de résidence ont vu leurs demandes d'asile et leurs multiples recours rejetés. Ils ont reçu l'injonction de quitter le territoire suisse. En réponse à cette injonction de partir, ils ont opté de rester et de vivre dans la clandestinité. Etre en situation de clandestinité¹ est un obstacle pour les migrants, qui au travers d'un travail licite et/ou illicite, disposent de moyens financiers qu'ils désirent transférer à leurs proches. Les structures bancaires et de transferts d'argent exigent pour chaque opération de transfert un document d'identité en cours de validité².

Les migrants en situation de clandestinité en sont dépourvus. Mon intérêt pour l'agir dans un contexte structuré et structurant développé dans ma thèse de doctorat relatif à l'argentinité de migrants ouest-africains, m'a amené à m'intéresser à l'accessibilité aux structures bancaires par les migrants exclus irréversiblement de la procédure d'asile et qui demeurent sur le territoire suisse. Comment parviennent-ils

¹ Le champ de la clandestinité est vaste ; il recouvre tout ce qui se cache, qui accomplit un acte illégal à des fins très diverses. L'art de contourner les lois ou de tendre vers un but doit convaincre de chercher au-delà de l'aspect contingent du phénomène clandestin les logiques qui cimentent ce contexte particulier. (Bassolé 2013 : 22). Conséquemment, les migrants en situation de clandestinité sont donc ceux qui, par leurs déplacements, installations, insertions dans le marché du travail, rentrent en opposition avec la réglementation de la mobilité humaine instituée par les États, elle-même hiérarchiquement différenciée selon les pays d'origine des candidats à l'entrée (Ambrosini 2010 : 9).

² Les documents en cours de validité sont ceux présentés aux autorités helvétiques et reconnus par celles-ci dans la procédure d'asile. Il s'agit de la carte d'identité nationale et du passeport. Le permis de résidence, qu'il soit provisoire ou définitif dans le contexte suisse est considéré comme un document valide. Tout autre document d'identité valide non déclaré est considéré invalide pour s'établir ou résider temporairement sur le territoire helvétique.

à transférer de l'argent à leurs proches dans leurs pays d'origine ? Sur quels supports s'appuient-ils ?

Pour les migrants en situation de clandestinité (Les migrants en situation de clandestinité, désormais migrants dans la suite du texte, sont les déboutés (les migrants dont la demande d'asile a été refusée) et les Nem (les migrants dont la demande d'asile est frappée de la Non-entrée en matière par les autorités cantonales) qui résident illégalement en Suisse. Ce sont des gens du seuil, ceux qui nagent entre deux eaux, dans le sens de Turner (1969)), le recours à des supports adaptés apparaît comme la réponse aux rigidités du marché officiel de transfert d'argent et aux contraintes liées à leur statut liminal³. L'objet de cet article, est de décrire et d'analyser les supports mobilisés (cf. Tableau I à la page 3) par les migrants dans le transfert d'argent. Il s'agit : des supports identitaires, des supports matériels et des supports humains.

Éléments de méthodologie

L'article est le résultat des récits de quinze migrants ouest-africains vivant en situation irrégulière dans le canton de Genève en Suisse. Pour des raisons essentiellement économiques ils se sentent interdits de repartir chez eux. Les données récoltées dans la perspective d'une recherche qualitative ont été obtenues au travers d'entretiens semi-directifs auprès de 39 entretiens réalisés lors de mes recherches pour ma thèse de sociologie à l'université de Genève. J'ai retenu les 15 entretiens qui expriment de manière explicite les supports utilisés pour les transferts d'argent vers l'Afrique dans le contexte de la clandestinité.

Les 15 migrants dont les récits ont été retenus pour cet article présentent les profils suivants : ils sont âgés de 18 ans à 45 ans et tous de sexe masculin ; douze sont mariés et trois célibataires ; sept sont chrétiens dont trois catholiques et quatre protestants, cinq musulmans et trois animistes. L'accès à ces informateurs a été établi de trois manières : ma connaissance de personnes dans le processus de l'asile en Suisse (Bassolé 2006) ; par l'intermédiaire de connaissances personnelles ou de connaissances de connaissances ; par l'intermédiaire des interviewés qui m'ont orienté vers d'autres migrants déboutés ou Nem. Lors des entretiens, je me suis efforcé d'orienter de manière implicite chaque interviewé à une pratique de récit de soi, plus analytique que narrative, permettant de cerner les manières dont les épreuves structurelles et institutionnelles ont orienté et orientent son parcours personnel.

³ Ce sont des gens du seuil, ceux qui nagent entre deux eaux, dans le sens de Turner (1969).

Les entretiens se sont déroulés du 1^{er} février 2007 au 30 novembre 2008 à Genève. Ils ont concerné des personnes ressources⁴ et des migrants. Avec les personnes ressources la durée moyenne des entretiens a été de 1h30. Ils ont été tous effectués en français sur les lieux de travail des experts. Avec ceux-ci les entretiens ont été plutôt structurés, linéaires car ils portaient essentiellement sur des questions de précision, des termes juridiques, des capacités d’agir des cantons, de la portée des décisions, du nombre de migrants enregistrés par an et de la gestion des flux de migrants.

Avec les migrants les entretiens ont tous été sémi-directifs. Avec ceux-ci les entretiens ont eu une durée moyenne de 1h45mn. Ils ont été faits principalement en français, en Anglais et en langues nationales⁵. Ils ont eu lieu dans les foyers, autour d’un repas ou d’un pot et ont porté sur les thèmes suivants : le parcours migratoire, la vie dans la clandestinité, les perspectives d’avenir. La collecte des données n’a pas été sans difficultés. J’ai été confronté à trois difficultés considérables : le recrutement des informateurs, les interruptions fréquentes lors des entretiens et la disparition soudaine de certains informateurs.

Bien que l’anonymat était garanti, bon nombre d’informateurs ont décliné ma demande d’entretien. Les entretiens auprès des femmes n’ont pas été fructueux. Il a donc fallu de la patience et de la persévérance afin d’instaurer une situation de confiance, indispensable pour que certains informateurs acceptent de me parler de leur parcours.

Pour l’analyse des données, la recherche a été conçue dans une optique compréhensive. Dans cette perspective, j’ai retranscrit tous les entretiens précédemment enregistrés avec l’accord des interviewés. En vue d’exploiter au mieux les informations livrées par les migrants, j’ai choisi de ne pas enfermer l’analyse, au risque de passer à côté des richesses contenues dans les parcours de vie ou de ne pas cerner effectivement toute leur portée qualitative. Pour ces raisons, j’ai suivi la logique inductive qui s’appuie sur la Grounded Theory (STRAUSS et CORBIN 1990). Inspiré par cette démarche, j’ai retenu comme unité d’analyse le paragraphe. Ensuite, j’ai codé chaque entretien, afin de réduire et d’organiser les données pour les retrouver, les comprendre en tout temps, puis les traiter (comparaisons, liens de causalité et processus, modèles théoriques). Pour mieux saisir la décomposition et

⁴ Auprès des experts de l’administration publique, j’ai effectué 11 entretiens. Ces experts sont des représentants des autorités cantonales de Genève et de Vallorbe. A Genève il s’agit de fonctionnaires relevant de l’Office cantonal de la population, de la Police cantonale, de l’Hospice Général, des assistants chargé du fonctionnement des centres d’accueil : le Foyer des Tattes recueillant les Déboutés et le centre de Lagnon recueillant les Nem. A Vallorbe j’ai eu pour interlocuteurs les fonctionnaires en charge du Centre d’accueil et de procédure. Comme mentionné ci-dessus le but de ces entretiens, juste après la validation du guide d’entretien, c’est-à-dire au début du travail empirique visait à saisir : les contours de l’asile en Suisse ; les définitions des concepts juridiques, les temps d’études des demandes d’asile, les contraintes de leurs tâches. Les assistants sociaux ont également facilité ma tâche pour les entretiens avec les migrants dans leurs différents foyers.

⁵ Locuteur de trois langues nationales, j’ai en fonction de la disponibilité du migrant effectué l’entretien en langue Dioula parlée en majorité en Afrique de l’Ouest (Burkina Faso, Mali, Côte d’Ivoire et la Guinée) ; en langues locales pour précisément les migrants originaires du Burkina Faso.

la recombinaison des textes j'ai fait recours au logiciel N6 (*Nud.ist*). Le recours à ce logiciel m'a offert la possibilité de décupler les possibilités de l'analyse qualitative souvent limitée à de petits *corpus* de données. À partir du découpage du matériel en unités d'analyse (le paragraphe) j'ai construit la structure de l'analyse. L'usage du logiciel a permis d'une part de stocker, classifier les données, construire les principaux thèmes émergeant des données et, d'autre part, d'avoir accès au matériel de manière efficace et rapide.

L'analyse du contenu des discours a été effectuée en trois étapes. A partir d'une série de lectures flottantes, j'ai d'abord cherché les principales affinités ainsi que les traits distinctifs majeurs des discours portant sur les événements significatifs afin de découvrir les diversités et les similitudes les plus saillantes qui distinguent et groupent les différents discours en des ensembles concrets et réels. Par la suite, à l'aide de substruction, j'ai dégagé l'infrastructure logique et conceptuelle des types descriptifs. Enfin, chacun des discours a été confronté à un ensemble de critères et de catégories rattachés aux dimensions retenues.

Tableau I : Le nombre de recours selon les supports utilisés.

Nombre de recours	Supports identitaires	Nombre de recours	Supports humains	Nombre de recours	Supports matériels
3	Identité cachée	5	Amis	3	Véhicules d'occasion
2	Identité achetée	3	Etudiants		
2	Identité louée	4	Religieux	2	Conteneurs
4	Identité empruntée	2	Fonctionnaires et particuliers		
Total 11		Total 14		Total 5	

Les supports identitaires

Une première analyse des données met en relief que les migrants s'appuient sur des supports identitaires pour le transfert d'argent vers leurs pays d'origine. Interrogés sur les modalités d'accès aux structures bancaires sans titre de séjour donc sans autorisation, on décèle des récits quatre supports identitaires adoptés voire adaptés comme réponses aux contraintes légales inhérentes à l'accès aux structures de transfert d'argent, tous centrés sur la manipulation de l'identité.

Dépourvus de titre de séjour condition sine qua non pour transférer légalement de l'argent hors de la Suisse, pour faire face et s'en sortir, transformer leur situation reconnue comme problématique dans la perspective développée par SOULET (2003), ils agissent prioritairement sur leur identité. Onze enquêtés ont fait recours à quatre supports identitaires :

- *l'identité cachée* (c'est une identité virtuelle. Le migrant a détruit ses documents authentiques et se présente aux autorités cantonales sous une identité dissimulée. Cette identité ne correspond à nulle personne vivante ou décédée. C'est une nouvelle identité totalement modifiée et le migrant porte le nom d'une personne inexistante) ;
- *l'identité achetée* (c'est une identité obtenue auprès de tierces personnes moyennant une contrepartie numéraire. On note deux variantes: la première variante

réside à l'achat d'une identité volée. La seconde variante réside à l'achat d'une identité fictive auprès de faussaires. Dans les deux variantes, l'individu dont l'identité est usurpée n'est pas connu, il n'y a pas eu de consentement) ;

- *l'identité empruntée* (c'est une identité obtenue gratuitement. Le permis de séjour utilisé par le migrant est le fruit d'un emprunt auprès d'un ami ou d'un proche parent) ;

- *l'identité louée* (c'est une identité obtenue auprès d'un proche au prix d'une compensation financière. Ici, il y a consentement et l'individu dont l'identité est utilisée est connu. Le prix de la location est fixé et échelonné selon les affinités relationnelles).

L'analyse consiste à révéler en substance les techniques de manipulations d'identités qui permettent aux migrants de se procurer des identités salvatrices et à décrire les formes de solidarités qui s'y greffent pour faciliter l'accès aux structures bancaires.

L'identité cachée

Trente enquêtés sur les trente-neuf de l'échantillon de la recherche ont mentionné avoir présenté aux autorités administratives et policières lors de leurs demandes d'asile des identités fictives⁶. Dès lors ils ont une identité double. Une identité pour la procédure d'asile et leur identité réelle. Pour accéder aux structures de transfert, ils utilisent leurs identités réelles cachées donc invalide pour s'établir et résider en Suisse pour les transferts d'argent. Cette identité fonctionnelle, le premier support identitaire, devient la clé indispensable qui maintient d'une part le statut réel secret et d'autre part qui ouvre les portes des structures de transfert d'argent. Elle témoigne de la capacité des migrants de s'adapter aux contraintes structurelles auxquelles se heurtent leurs projets migratoires⁷.

L'identité achetée

Le second support identitaire sur lequel s'appuient les migrants pour le transfert d'argent réside à l'achat d'une identité fictive auprès de faussaires. La stratégie consiste à approcher par le biais de relations en France, en Italie ou au Portugal les faussaires qui par le biais d'un acte de naissance usurpé se font établir de vrais faux papiers qui sont revendus entre 300 et 500 euros⁸.

⁶ L'identité fictive est celle falsifiée, modifiée volontairement en vue de tromper, celle virtuelle en vue de cacher le statut réel.

⁷ La migration en Europe demeure la panacée pour une meilleure destinée sociale. Pour ceux-ci le projet migratoire est à la fois individuel et collectif et signifie : Avoir un travail stable, gagner de l'argent régulièrement, avoir un logement individuel, rembourser ses dettes, construire une maison à ses parents, envoyer ses parents en pèlerinage (à la Mecque, à Rome ou encore à Lourdes), acheter une voiture à ses parents, organiser pompeusement les funérailles, construire sa propre maison, acheter un terrain, acheter sa propre voiture, assurer la scolarité des frères, sœurs et enfants, rentrer régulièrement au pays d'origine selon ses désirs, avoir une épargne importante, installer une activité commerciale personnelle ou à ses proches, aider un, deux voire plus de proches à migrer en Europe de l'Ouest ou en Amérique du Nord. Cet ensemble de projets à réaliser au cœur de la motivation s'appuie sur les acquis obtenus.

⁸ 1 Euro équivaut à 665 f cfa.

Cette identité fictive qu'elle soit le fruit d'un vol ou le fruit d'une manipulation est la soustraction du permis d'autrui, de l'identité d'une autre personne à son insu et contre sa propre volonté. Dans les deux variantes, l'individu dont l'identité est usurpée n'est pas connu, il n'y a pas eu de consentement. C'est au travers de ces documents fictifs achetés que les migrants parviennent à envoyer de l'argent à leurs proches dans leurs pays d'origine.

L'identité empruntée

Le troisième support utilisé par les migrants consiste à l'emprunt d'identité auprès de leurs proches. C'est une identité négociée auprès des amis. Il s'agit ici d'un échange volontaire et symétrique d'identité, chacun des deux complices étant à la fois co-auteur de la combine. Naturellement, il y a consentement entre les deux complices. L'auteur du permis fait une déclaration de perte de son permis et se fait délivrer un duplicata. Ensuite il passe le permis censé être perdu à un tiers qui accède légalement aux structures de transfert d'argent sans contrepartie numéraire. Ici, il y a consentement et l'individu dont l'identité utilisée est connue.

L'identité louée

Si certains migrants prêtent à leurs amis ou à leurs proches leurs titres de séjour, d'autres par contre louent les leurs. L'identité louée est celle obtenue auprès d'un proche au prix d'une compensation financière. Ici, il y a consentement et l'individu dont l'identité utilisée est connue. Selon les enquêtés, le prix de la location varie en fonction du type de relation existant entre celui qui loue et celui qui est intéressé. Ainsi notent les enquêtés, lorsque c'est par l'intermédiaire d'un ami qu'ils rentrent en contact avec la personne qui loue, le prix vaut 100 francs⁹ ; quand c'est une connaissance directe sans intermédiaire le prix est échelonné : 100 francs les trois premiers envois, 200 francs à partir du quatrième envoi jusqu'au sixième envoi et 50 francs à partir du septième envoi et cela jusqu'à la rupture du contrat. Cet échelonnement s'inscrit dans la logique de solidarité entre migrants.

On note que ces manifestations d'assistance ont pour essence la confiance tacite que les migrants et leurs soutiens divers ont nécessairement les uns pour les autres et, reposent sur deux présupposés : le premier, c'est que le migrant qui bénéficie de l'achat, de l'emprunt ou de la location du titre de séjour d'un proche ne fera pas de contresens à propos des clauses du contrat verbal qui les lie ; le second c'est qu'il ne dira rien (ou mentira) qui puisse être source d'ennuis à son protecteur en cas de découverte de son identité fictive.

Quelle que soit l'identité utilisée les migrants recherchent la consistance, la cohérence entre leurs conduites et leurs attitudes. Par conséquent, ils cherchent à réduire les inconsistances et, dans ce but, ils rationalisent leurs conduites. C'est au travers de ces supports identitaires qu'ils parviennent d'une part à transférer

⁹ 1 franc suisse équivaut à 500 f cfa. (100 francs = 50.000f cfa).

régulièrement les épargnes nécessaires à leurs proches pour leur épanouissement et d'autre part à constituer par ce biais les épargnes qui vont garantir leur retour proche ou lointain.

Les transferts d'argent sont facilités par la sympathie, la compassion de personnes sensibles à la vie des migrants en situation de faiblesse face à l'arsenal administratif dans le processus de l'asile. Des récits des enquêtés, certains employeurs éprouvent une empathie pour eux car ils estiment qu'ils représentent le monde des exploités et des méprisés ; empathie aussi parce qu'ils sont sensibles à leurs souffrances car ils sont contre les décisions des autorités cantonales et fédérales ; empathie parce qu'ils estiment que parmi eux certains ont des difficultés économiques réelles depuis leurs pays d'origine et méritent qu'on leur permette de gagner honnêtement leur vie. Une telle conception active de la tolérance ne se limite pas à admettre l'existence de la différence sans faire d'efforts pour la comprendre, elle présuppose de fait une sorte d'empathie, d'intérêt envers les raisons qui motivent la différence, pouvant induire à croire que le point de vue différent d'autrui mérite d'être envisagé en tant qu'interlocuteur à part entière, et la différence, à la place d'être perçue comme menaçante ou peu digne d'intérêt, peut se révéler au contraire enrichissante et constructive (MAGGI 2003 : 250).

La dimension instrumentale de l'identité s'avère alors l'une des premières ressources fondamentales à la disposition des enquêtés dans leurs pays d'origine et/ou de départ dans le processus migratoire clandestin. Conséquemment, l'une des premières fonctions que revêt la substitution d'identité est qu'elle participe au sentiment de puissance qui va de pair avec le sentiment de contrôle aussi bien pour les migrants directement concernés que pour le système de régulation de la mobilité internationale. Ceux-ci se sentent non seulement en mesure de circuler librement et légalement au sein de ce système mais également en mesure d'affirmer un certain nombre d'exigences telles qu'ouvrir un compte bancaire, obtenir un visa pour l'étranger ou solliciter un emploi. Cette forme rusée d'agir sur soi¹⁰ apporte inéluctablement un sentiment de puissance vis-à-vis des contraintes structurelles et donne aux migrants les moyens légaux de pouvoir agir sur leur environnement et donc sur leur destinée. Hormis les supports identitaires, les migrants font recours à d'autres supports non moins importants : les supports matériels.

¹⁰ La ruse ici est une stratégie de pouvoir utilisée dans un rapport de force qui privilégie l'intelligence par rapport à la violence. C'est un moyen pour échapper à l'opposition ouverte, à l'affrontement direct, au contact physique avec l'antagoniste. Elle ménage une position supportable dans un rapport inégal sous couvert d'une apparence de soumission recouvrant une résistance larvée. C'est la force du faible dans les rapports de forces inégaux. Son but est d'amener le plus fort à renoncer à sa force, à endormir sa méfiance, à le distraire de sa vigilance, à assoupir ses défenses. Elle est nécessaire pour pallier l'impuissance (Steichen 2004 : 56-57).

Les supports matériels

Le commerce d'exportation de voitures d'occasion entre la Suisse et l'Afrique demeure pour les migrants une stratégie de transfert d'argent à leurs proches. C'est une modalité de transfert d'argent qui tire sa particularité du fait qu'elle se pratique et se développe sur un espace économique dont la fonction était, avant tout, de stocker les rébus industriels de la ville de Genève et de faire circuler des objets. Cet espace se caractérise par un statut liminal¹¹.

C'est un marché à ciel ouvert où se retrouvent des vendeurs de véhicules d'occasion, des rabatteurs et surtout des sociétés de transit qui mettent en location leurs parkings au prix de 200 francs suisses par mois à toute personne désireuse de faire recours à leurs services pour l'acheminement de vieilles voitures vers des destinations diverses. Cet espace a la particularité de recevoir tout individu sans contrôle d'identité. Ce qui est déterminant c'est la capacité financière du visiteur. C'est le lieu de prédilection pour les migrants pour une série de commerces de biens de tous genres destinés au fret. Sur cet espace, le commerce s'effectue en marge de la légalité avec une forte domination du marché informel. C'est sur cet espace situé à la frontière entre le légal et l'illégal, le formel et l'informel que les stratégies commerciales au travers du commerce d'exportation de voitures d'occasion s'opèrent. En somme, cette activité commerciale est une forme officieuse de transfert d'argent. Les opérations de transferts par le biais de cette activité commerciale s'appuient sur deux supports essentiels : l'exportation de véhicules d'occasion et le convoyage de conteneurs.

L'exportation de véhicules d'occasion

L'exportation des véhicules de secondes mains vers l'Afrique demeure le premier support de transfert d'argent. Le statut liminaire des migrants les oriente vers des stratégies adaptatives pour faire parvenir à leurs proches l'argent destiné à leur subsistance, à l'épargne ou à la réalisation de projets. Cette stratégie est individuelle et obéit à un calcul rationnel autour des paramètres suivants : les coûts des voitures disponibles sur le marché européen, les coûts de parkage, les coûts de transit de l'Europe vers les pays côtiers et les coûts de transit vers les pays enclavés, les prix de vente sur les marchés locaux, les coûts de dédouanement, le bénéfice escompté. Elle a une double fonction : transférer l'argent et tirer le maximum de gain.

Autour de l'expansion du commerce d'exportation de véhicules d'occasion se développe une série d'activités satellites. Les véhicules d'occasion ne sont pas envoyés vides car ils sont utilisés comme contenant pour transporter divers objets ramassés

¹¹ L'espace, propriété de la Fondation pour les terrains industriels de Genève, est situé à Meyrin dans la banlieue genevoise à la rue 19, Alphonse-Large. C'est cet espace loué à des privés qui sert de parc automobile, lieu de prédilection de la vente de véhicules d'occasion, pour la plupart par des immigrés ayant obtenu la nationalité Suisse ou le droit de résidence. On observait sur cet espace (il a été restitué depuis le 30 juin 2014 à son propriétaire) la présence d'une importante population en provenance des principaux pays d'Afrique du Nord, du Centre et de l'Ouest. Il n'y a pourtant aucun lien historique entre cet espace et cette population. Cette présence est exclusivement liée au commerce de voitures d'occasion et aux activités satellites qui gravitent autour.

ou achetés sur les marchés aux puces et revendus après réparation en Afrique ou donnés gratuitement aux proches. Il s'agit de vieux objets disparates constitués de : vêtements, appareils électroménagers, appareils électroniques, ordinateurs, ustensiles de cuisines, etc. La rentabilité de chaque véhicule d'occasion exporté vers l'Afrique justifie et soutend cette modalité de transfert d'argent.

En effet, un migrant burkinabè qui a fait recours à ce support en exportant une berline de plus 15 ans, remplie de marchandises légères, souligne que son investissement total de trois millions francs cfa, lui a rapporté un gain de cinq cent mille francs cfa sur une période de deux mois (cf. tableau II ci-dessous). Cette transaction révèle en substance un transfert d'argent de l'ordre de trois millions cinq cent mille francs cfa. Les deux autres migrants qui ont respectivement exporté leurs véhicules en Guinée et au Mali mentionnent que leurs gains ont fluctué entre un million à deux millions de francs cfa.

Tableau II : Type de véhicules, coûts et gains

** Type de véhicules	***Coûts en millier de FCFA								Gains
	*achat	parking	1 ^{er} transit	2 nd transit	dédouanement	contenu	investissement	ventes	
Berline	1.000	100	600	500	500	300	3.000	3.500	500
Fourgonnette	2.500	100	800	1.200	1.000	2.000	7.600	9.000	1.400
Camion-benne	5.000	100	1.000	1.500	1.500	3.500	12.600	14.500	2.500

* Les véhicules sont revendus aux migrants en francs suisses. 1F ch= 500 F cfa. Les chiffres du tableau sont en francs cfa. Les coûts sont flexibles et fonction des relations et des périodes.

** Les véhicules exportés sont tous d'occasion et vieux de plus de 10 ans car plus le véhicule est vieux son dédouanement est peu coûteux.

*** Les coûts d'investissements comprennent : le prix d'achat, les coûts de parking, de transit, de dédouanement et des objets contenus dans les véhicules.

En somme, face à leurs statuts précaires en Suisse, les migrants sont inscrits dans une situation d'entre deux. N'étant pas vraiment d'ici, ils ne sont plus tout à fait de là-bas non plus, ce qui rappelle la « double absence » décrite par SAYAD (1999). Ils peuvent à tout moment être interpellés par les forces de sécurité et rapatriés chez eux ou ailleurs loin de la Suisse. Dès lors ils s'investissent pour rentabiliser leurs projets migratoires.

Le convoiement de conteneurs

Le développement du conteneur¹² est étroitement lié à celui des échanges internationaux par voie maritime, particulièrement des produits manufacturés. Le recours au convoiement de conteneur par les migrants demeure le second support de transfert

¹² Dans le domaine du transport, un conteneur ou container, est un caisson métallique, en forme de parallélépipède, conçu pour le transport de marchandises. Selon la norme ISO (Organisation internationale de normalisation) établie en 1967 il y a trois grandes séries de conteneurs dont la longueur est respectivement de 20 pieds, 30 pieds et 40 pieds. La masse d'un conteneur varie entre 1,8 tonne (pour le type 20 pieds) à 4,2 tonnes (pour le type 40 pieds).

d'argent vers l'Afrique. Il consiste, de manière subtile par le biais de location¹³ de conteneurs auprès de particuliers, de faire parvenir aux proches de l'argent en nature. Pour cette modalité, les migrants agissent collectivement.

Deux enquêtés de concert avec des amis en situation régulière ont eu recours à ce support. Les opérations de transport sont au nom de la personne en situation régulière, mais le contenu et les investissements sont exclusifs aux migrants. Pour rentabiliser le convoyage des conteneurs, les migrants après la location, les remplissent d'objets divers destinés à la vente. Il s'agit d'objets volumineux déclassés sur les marchés européens mais demandés sur les marchés locaux africains : les moteurs de voitures, les pièces détachées, les réfrigérateurs, les congélateurs, les ordinateurs, les matelas, les cuisinières etc.

Ce support exige d'énormes investissements. Il est utilisé par les migrants qui ont opté de rentrer définitivement dans le court ou le moyen terme. Les récits attestent que malgré les frais occasionnés par ce support, il demeure rentable (cf. Tableau III ci-dessous) car en terme de volume de marchandises à acheminer, les migrants peuvent au travers d'un seul envoi maximiser leurs investissements de départ¹⁴.

Tableau III : Type de conteneurs, coûts et gains (Milliers de FCFA)

Type de conteneurs	Volume du conteneur	Coûts							Gains
		location	1 ^{er} transit	2 nd transit	dédouanement	contenu	investissement	ventes	
20 pieds	33,01m ³	3.750	1.500	1.800	1.500	7.000	15.550	19.550	4.000
40 pieds	66,02 m ³	5.000	2.000	2.000	1.500	9.000	19.500	25.900	6.400

Ils mentionnent enfin que les atouts du conteneur sont nombreux en ce sens qu'il permet : une meilleure protection de la marchandise – contre les avaries et les vols – débouchant sur des primes d'assurance plus avantageuses ; des possibilités de liaisons de porte à porte sans rupture de charge de la marchandise proprement dite ; une rapidité de transbordement ; des économies sur les emballages, sur la manutention, le stockage ; des possibilités d'identification et de suivi logistique. De même, en cas de perte, le transporteur à la charge de rembourser intégralement les coûts de l'investissement, car à chaque convoyage, une liste des objets est dressée à son attention. Ces différents atouts font du conteneur un support non moins important de transfert officieux d'argent vers l'Afrique. En plus des supports identitaires et des supports matériels, les migrants font recours à des supports humains.

¹³ Si la location d'un conteneur consiste à disposer de celui-ci par un tiers pour une période précise, généralement un mois, moyennant un prix et avec obligation de restitution de celui qui loue, il existe un lien de fait, un contrat de location au cours de l'opération de transport.

¹⁴ Les deux migrants qui ont fait recours au support matériel en convoyant un conteneur de 40 pieds au Burkina Faso (après avoir convoyé un conteneur de 20 pieds jugé faiblement rentable) mentionnent avoir investi (le prix de la location du conteneur, les sommes dépensées pour les marchandises diverses constituant le contenu du conteneur, les coûts de transit et de dédouanement) environ vingt millions de francs cfa et ont réalisé après la vente de leurs marchandises, sur une période de trois mois, un bénéfice net de six millions quatre cent mille francs cfa. Cette opération représente un transfert de l'ordre de dix millions de francs cfa pour chacun des deux migrants.

Les supports humains

Les migrants bénéficient tous de l'entraide de leurs proches pour le transfert d'argent dans leurs pays respectifs. Ils capitalisent les opportunités contextuelles pour maintenir les liens économiques et financiers avec leurs proches. Leurs récits révèlent en substance quatre supports humains essentiels : les réseaux amicaux, les réseaux estudiantins, les réseaux religieux et les réseaux ponctuels.

Les réseaux amicaux

Dans la procédure d'asile, des relations amicales se construisent et s'établissent entre les migrants. Ceux qui ont bénéficié du droit de résidence qui leur octroi le droit de mobilité et la liberté de voyager où et quand ils désirent, expriment de la solidarité à leurs amis d'infortune dont le statut demeure précaire. La solidarité s'exprime par l'aide au transfert d'argent. Ici les épargnes sont envoyées en liquidité. Au cours d'un quelconque voyage au pays, ils font parvenir les sommes reçues de leurs amis aux proches résidant dans les pays d'origine. De leurs récits, on distingue quatre logiques de solidarité qui rappellent la typologie des formes de rationalité de l'action selon WEBER (1992) et de l'analyse de BAJOIT (2003) sur le changement social.

- La solidarité fondée sur une condition sociale commune (la solidarité conditionnelle) : même s'ils ne croient pas aux mêmes valeurs, les migrants sont solidaires entre eux, simplement parce qu'ils partagent la même condition sociale : ils sont tous des immigrés venant du même continent, du même pays, de la même région ou de la même ethnie. Cette forme de solidarité correspond à la solidarité mécanique durkheimienne.
- La solidarité fondée sur des valeurs (la solidarité fusionnelle) : les migrants sont liés entre eux par une communauté de conviction : ils partagent une même foi, des croyances, le même projet d'avenir, qu'ils croient bon pour eux-mêmes, mais aussi pour les autres.
- La solidarité fondée sur les intérêts (la solidarité contractuelle) : les migrants s'entraident parce qu'ils sont conscients que leurs intérêts sont imbriqués et complémentaires. En somme, ils se sentent liés par le contrat moral de se couvrir, de se protéger pour la réalisation de leurs projets respectifs.
- La solidarité fondée sur des affects (la solidarité affective) : les migrants sont solidaires parce qu'ils se connaissent, parce qu'ils ont vécu la même histoire, partagé des expériences, intériorisé les mêmes normes culturelles, et cela a tissé entre eux des liens plus ou moins forts et durables.

Dans ce contexte de solidarité, la règle d'or de l'agir des migrants est la discrétion ; elle permet aux migrants et à leurs soutiens d'échanger des astuces pour faciliter les transferts d'argent. Ces manifestations d'assistance permettent d'alléger les contraintes des migrants et constituent aussi bien des passerelles utiles pour maintenir les liens avec les proches. Hormis les amis, les migrants font recours aux étudiants originaires de leurs pays.

Les réseaux estudiantins

Les étudiants ont un statut régulier et rentrent régulièrement pendant les congés de fin d'année ou pendant les vacances scolaires en Afrique. Ils sont sensibles à la vulnérabilité des migrants. Ils n'hésitent pas alors à leur rendre service soit d'une part en envoyant par procuration les sommes épargnées par les migrants (l'étudiant envoie sous son identité l'argent au destinataire recommandé), soit en emportant par devers eux, lors de leurs retours au pays, les montants reçus des migrants à leurs familles respectives. Au travers de cette entraide entre proches se révèle une forme de solidarité en somme une forme de réciprocité simple¹⁵ selon l'expression de CATTACIN (2001) qui ne s'exerce qu'entre membres d'une même communauté ethnique ou religieuse et face à des difficultés bien particulières.

Les étudiants issus d'un même pays et précisément d'un même village sont plus sensibles à la situation de leurs proches. Pour reprendre les analyses de BOURDIEU (1980), on pourrait dire qu'il y a d'une part leur parenté pratique, c'est-à-dire l'ensemble des relations généalogiques maintenues en état de marche et, d'autre part, leurs relations pratiques, c'est-à-dire l'ensemble des relations non généalogiques qui peuvent être mobilisées pour les besoins ordinaires de l'existence (BOURDIEU 1980 : 281-282). Ici la solidarité repose sur un principe moral.

Les étudiants offrent leur assistance aux migrants parce qu'ils espèrent en retour en tirer des avantages dans la perspective de retournement de situation en leur défaveur. Cette forme de solidarité est un échange fondé sur la réciprocité. En somme, le migrant qui a pu transférer de l'argent à ses proches par le biais d'un envoi par procuration est enclin voire disposé à répondre aux attentes de son bienfaiteur par des services divers dès que celui-ci lui en demandera. Dans ce cas de figure, la solidarité repose sur une confiance sous caution. Ici la relation entre celui qui donne et celui qui reçoit est plus amicale voire familiale : le premier connaît réellement le second. Le caractère réciproque de la relation repose sur l'appartenance des deux acteurs à une même structure sociale.

L'étudiant n'accorde son aide ou son assistance matérielle que parce qu'il espère en retirer un profit lointain. C'est une conception altruiste ou celui qui se préoccupe de l'intérêt des autres ne le ferait que parce qu'il espère en tirer plus tard un intérêt plus grand pour lui-même, ou parce qu'il craint qu'en ne les aidant pas, ceux-ci ne menacent sa sécurité. Cependant, dans la perspective de LERNER et MEINDL (1981), l'altruisme peut aussi s'expliquer par l'intériorisation d'une norme de justice, par la croyance dans les bienfaits d'un monde juste. Et cette norme peut être aussi pro-

¹⁵ Dans son essai de systématisation des catégories de la réciprocité et de l'échange dans nos sociétés, Cattacin met en relief quatre types d'intentions d'échange : l'agir marchand basé sur l'échange proportionnel et sans effet nécessaire sur les individus participant à l'échange ; la réciprocité simple qui a pour cadre un contexte familial, mais qui peut aussi se dérouler dans des groupes d'entraide ou dans le voisinage. Ensuite, sur le plan collectif, la redistribution fonctionnelle, au sens de Polanyi, dans une société et qui est issue de l'échange politique stratégique. Enfin, la réciprocité complexe où l'on donne sans recevoir directement, mais où l'on devient, d'une certaine manière, le bénéficiaire indirect du don de par l'augmentation de la « vertu » dans une société (Cattacin 2001: 12-13).

fondément intériorisée qu'elle continue d'être appliquée, même quand le bienfaiteur sait que personne ne sera informé de son geste. Un troisième acteur joue un rôle important dans le maintien de soi de migrants lors des transferts d'argent : les religieux.

Les réseaux religieux

Dès leur arrivée en Suisse et surtout après le rejet de leur demande d'asile, certains migrants pour supporter l'oisiveté et la solitude ont pour premiers réflexes de retrouver des proches avec qui ils ont eu des contacts depuis le pays de départ ou, à développer le réflexe de solliciter une assistance auprès de personnes avec qui elles ont une certaine filiation non pas seulement communautaire, ethnique, familiale, linguistique et de nationalité mais religieuse. Les réseaux religieux ont la particularité de procurer à toute personne étrangère le sentiment de sécurité, de protection sociale et de prévention du risque. Tout en exerçant de moins en moins cette fonction de contrôle social, les liens religieux demeurent un moyen de maintenir les institutions sociales de telle sorte que l'église, le temple et la mosquée sont présentés comme une référence de l'appartenance de l'individu à un groupe social même en milieu étranger et hostile.

Dans la situation de clandestinité, les migrants font recours à leur foi pour soulager l'entente de la régularisation de leur statut. Ainsi, les lieux de culte deviennent des espaces où au travers des prières, les migrants espèrent la réalisation de leurs vœux. Des fréquentations des lieux de cultes, des relations confessionnelles se tissent, se lient et deviennent des passerelles utilisées par les migrants pour transférer les épargnes aux proches. Ces opérations sont réalisées lors des missions d'évangélisation ou de construction d'infrastructures religieuses au profit des populations en Afrique. Les migrants font recours également aux associations des églises liées à différents pays africains au travers d'activités caritatives pour envoyer les épargnes nécessaires à leurs familles en Afrique. Quatre migrants reconnaissent avoir bénéficié de la complicité¹⁶ de religieux en partance pour l'Afrique.

Dans le milieu religieux, on distingue d'une part, la complicité matérielle qui renferme les religieux qui acheminent directement les épargnes des migrants à leurs familles lors de leurs sorties bibliques spécifiquement pour des motivations de reconversions, en somme par la recherche de plus d'adeptes convaincus de l'œuvre divine et d'autre part, la complicité morale qui renferme les religieux qui par sympathie pour les migrants leur permettent de maintenir le lien social et économique avec leurs proches.

Cette complicité religieuse, au nom d'une vie sans inégalités, une vie de partage et d'amour pour son prochain, est une aubaine pour les migrants qui s'y plaisent et s'y adaptent. Ainsi, ils exploitent la situation tant qu'ils le peuvent afin de faire parvenir par le biais des religieux les ressources financières épargnées à leurs familles pour rendre leur projet migratoire effectif.

¹⁶ Le concept de complicité dans l'acceptation usuelle du mot emporte avec lui l'idée d'un concours, d'une coalition de plusieurs personnes agissant de concert avec une intention perverse, avec une participation directe pour accomplir un acte coupable qualifié de crime ou de délit par la loi pénale.

Outre les trois supports mentionnés ci-dessus, les migrants font recours à leurs proches de passage à titre privé ou en mission en Suisse. Ces délégations de passage constituent des réseaux ponctuels activés par ceux-ci pour le transfert de leurs épargnes.

Les réseaux ponctuels

Genève est une ville qui abrite les sièges de nombreuses institutions internationales. Elle reçoit un nombre important de diplomates, de délégations de fonctionnaires en missions pour des colloques, des séminaires, des formations et de particuliers pour leurs affaires privées. Le passage de ces délégations constitue une aubaine pour les migrants qui par le biais des affinités avec certains profitent transférer leurs épargnes à leurs proches.

Les migrants en mesure de convaincre les membres de leur communauté ethnique d'origine de les assister par altruisme se trouvent dans des conditions plus favorables que ceux qui sont principalement redevables de secours intéressés. Deux migrants ont bénéficié de l'aide des membres de leur communauté ethnique d'origine, non seulement pour venir en Suisse, mais aussi pour obtenir un logement, une aide financière pour se nourrir ou pour se soigner.

Certains groupes de migrants maintiennent d'un côté, dans leur pays d'origine, et construisent de l'autre, dans les pays de migration, des liens sociaux, économiques, voire politiques, complets, actifs et stables, entretenus par une mobilité pendulaire régulière entre les pays d'origine et les pays d'installation. Ils mettent en évidence l'impact économique, social et culturel de leur capacité à construire de part et d'autres de frontières politiques et de différentiels de richesse, non seulement des liens, mais des entreprises et des dispositifs productifs (PERRALDI 2002 : 14).

Il est donc crucial pour eux d'en tirer le plus de profit de l'assistance que leurs proches de passage en Suisse sont en mesure de les offrir. Il s'agit ici de la capacité du migrant à mobiliser le capital social du réseau ou de la communauté à laquelle il appartient.

Conclusion

Pour accéder aux structures bancaires et aux institutions de transfert d'argent les migrants ont recours à des supports multiples dont l'usage est aisé car le marché des transferts fonctionne simplement sur la confiance des déclarations. Elles sont en fait typiques d'une culture clandestine répandue dans le contexte de la migration irrégulière car le risque pénal est faible en cas de découverte de la réalité de leur statut.

Les transferts d'argent se réalisent autour d'assistances altruistes ou de solidarités intrafamiliales et extrafamiliales, dont l'objectif est de permettre aux migrants d'améliorer les conditions de vie des membres de leur famille restés au pays. Ils obéissent d'une part à un objectif personnel d'accumulation de biens personnels dans le pays d'origine en prévision d'un retour et d'autre part d'un objectif familial en vue de la réalisation de projets socioéconomiques.

Les supports utilisés apparaissent comme le résultat de l'élaboration individuelle et collective de solutions appropriées dans les ajustements opérés en fonction de la variation des situations et des finalités exprimées par les migrants. La vie ordinaire des migrants ne s'insère pas parfaitement dans les rouages de la vie habituelle; ils sont confrontés d'une manière diffractée à un grand nombre de contraintes, trouvent des moyens là où souvent on ne voit que des obstacles, ont à la fois la capacité de fuir dans des mondes imaginaires et la capacité très pratique d'exhumer des ressources insoupçonnées pour contrer voire contourner l'arsenal institutionnel auquel se heurtent leurs projets migratoires.

Références bibliographiques

- AMBROSINI M., 2010.** Migrants dans l'ombre. Causes, dynamiques, politiques de l'immigration irrégulière. *Revue Européenne des Migrations Internationales* (26) 2, pp 7–32.
- BAJOIT G., 2003.** Le changement social : Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines. Paris, Armand Colin, 188 p.
- BASSOLE A. C., 2013.** L'Agir clandestin : agentivité de migrants ouest-africains. Zurich, Seismo, 425 p.
- BASSOLE A. C., 2006.** Analyse du traitement médiatique de l'immigration clandestine africaine de « Temps présent » à la Télévision suisse romande. Genève, Institut universitaire d'études du développement, 93 p.
- BOURDIEU P., 1980.** Le capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales*. (31), pp 2–3.
- CHATEL V. et SOULET M. H., 2003.** Agir en situation de vulnérabilité. Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 214 p.
- CAMILLERI C., 1990.** Stratégies identitaires, Paris, PUF, 232 p.
- CATTACIN S., 2001.** Réciprocité et échange. *Revue internationale de l'économie sociale*. 80 (279), pp 71–82.
- LERNER M. J. et MEINDL J. R., 1981.** Justice and altruism. In Rushton, J. Philippe, and Sorrentino, M. Richard (eds.), *Altruism and Helping Behavior*. Erlbaum, Hillsdale, NJ, pp 213–232.
- MAGGI J., 2003.** Influences citoyennes. Dynamiques psychosociales dans le débat sur la question des étrangers. Paris, L'Harmattan, 283 p.
- PERALDI M. (dir.), 2002.** La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée, Paris, Maisonneuve & Larose – Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 495 p.
- SAYAD A., 1999.** La double absence, Paris, Seuil, 437 p.
- STRAUSS A. et CORBIN J., 1990.** Basics of Qualitative Research. Grounded theory procedures and techniques. Newbury park, London, New Delhi : Sage Publications, 270 p.
- TURNER V. W., 1990.** Le phénomène rituel : Structure et contre-structure. Trad. de l'anglais par Gérard Guillet, Paris, PUF, 206 p.
- STEICHEN R., 2004.** Plus de ruse que de raison. Du point de vue de l'anthropologie clinique. Les raisons de la ruse. Une perspective anthropologique et psychanalytique. Paris, La Découverte, pp. 55–78.
- WANNER P., 2008.** L'apport des migrants au développement : une perspective économique. *Annuaire suisse de politique de développement : Migration et développement ; un mariage arrangé*. Dir. D Efonyi-Mäder, A, Monsutti, G. Perroulaz, et C. Schümperli Younossian. Institut de hautes études internationales et du développement. Vol 27, n° 2, pp. 121–131.